

FICHE STAGIAIRE N° 22

Les institutions de l'Union européenne

► **Objectifs pédagogiques :**

- identifier les 3 principales institutions clefs de l'union Européenne
- définir leur mission et organisation
- insérer et classer des données dans un tableau
- positionner sur une carte le siège des 3 principales institutions.
- rechercher le rôle de 3 autres institutions européennes

► **Objectifs transversaux :**

- rechercher des informations dans un dictionnaire, une encyclopédie
- effectuer une recherche à l'aide d'Internet
- compléter une carte

► **Activités possibles :**

- **A1** : rechercher l'organisation des principaux organes et institutions de l'union européenne
- **A2** : rechercher la mission de 3 autres institutions européennes

► **Mots-clés et notions abordées :**

notions juridiques et économiques, organisation de l'Europe, mission des principales institutions, géographie

► **Outils et supports :**

dictionnaire, encyclopédie, sites Internet, carte de l'Europe

Activité 1 [A1] : Rechercher l'organisation des principaux organes et institutions de l'union européenne

Le système institutionnel de l'UE est unique et ne saurait être comparé à celui d'un de ses Etats membres. Son fonctionnement repose sur 5 institutions européennes et plusieurs organes qui ont chacun un rôle bien défini.

Exercice 1 [E1] : Effectuer une recherche sur les institutions-clefs de l'Union européenne

Par groupe de 3 stagiaires

A l'aide d'un dictionnaire, d'une encyclopédie ou d'un site Internet, cherchez la mission des 3 institutions-clefs de l'Union européenne à savoir :

- La commission européenne
- Le conseil de l'union européenne
- Le parlement européen

1- Définir la mission de la Commission européenne :

2- Définir la mission du Conseil de l'Union européenne :

3- Définir la mission du Parlement européen :

Exercice 2 [E2] : Compléter un tableau

En vous aidant d'Internet vous allez maintenant, en totale autonomie, répondre aux questions suivantes afin de compléter le tableau ci-dessous :

	La commission européenne	Le conseil de l'union européenne	Le parlement européen
Quelles sont les personnes qui composent l'institution ?			
Quelle est la durée de leur mandat ?			
Comment sont élus les membres qui composent l'institution ?			

Exercice 3 [E3] : Compléter une carte géographique

La commission européenne et le conseil de l'Union européenne siègent à Bruxelles, le Parlement européen tient ses 12 sessions plénières à Strasbourg et parfois à Bruxelles. Son secrétariat général est basé au Luxembourg.
--

Vous allez maintenant positionner sur la carte ci-dessous Bruxelles, Strasbourg et le Luxembourg.



Source : http://europa.eu/abc/travel/money/index_fr.htm

Activité 2 [A2] : Rechercher la mission de 3 autres institutions européennes.

Exercice 1 [E1] : Retrouver la mission des institutions européennes

Retrouver la principale mission de :

- la banque centrale européenne,
- la cour de justice européenne,
- la cour des comptes européenne.

En vous aidant des définitions ci-dessous, vous devez retrouver de quelle institution il s'agit :

Son nom est : _____

Elle est chargée de définir les grandes orientations de politique monétaire de la zone euro et de prendre les décisions nécessaires à sa mise en œuvre. Elle a été créée en 1998 et son siège est à Francfort, en Allemagne.

Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Banque_centrale_europeenne

Son nom est : _____

Son rôle est de trancher tous les contentieux juridiques entre les institutions, les États membres et les citoyens, en vertu des règles contenues dans les traités de l'Union européenne. Ce rôle la distingue de toutes les juridictions internationales car sa juridiction est obligatoire et ses décisions s'imposent à tous dans l'Union européenne.

Source :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Cour_de_justice_des_Communit%C3%A9s_europ%C3%A9ennes

Son nom est : _____

Elle permet à l'Union Européenne d'avoir un organe de contrôle externe indépendant, distinct des responsables de la gestion financière au sein même des institutions (services d'audit interne). Elle examine la légalité et la régularité des recettes et des dépenses de l'Union européenne, et s'assure de la bonne gestion financière des fonds communautaires (respect de la règle des 3 "E" : Économie, Efficience, Efficacité). Les rapports de cette institution (Rapport Annuel et rapports spéciaux) constituent, en quelque sorte, un moyen de pression sur les institutions et autres organes administratifs pour qu'ils assurent une bonne gestion des fonds.

Source :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Cour_des_comptes_europ%C3%A9enne

FICHE D'EVALUATION			
LES INSTITUTIONS DE L'UNION EUROPEENNE			
Date de réalisation :		<i>J'ai réalisé en :</i>	<i>J'ai trouvé l'exercice :</i>
Prénom / Nom :		G = Groupe	F = Facile
Formation suivie :		SG = Sous-groupe	M = Moyennement difficile
		I = Individuel	D = Difficile
A1 : Rechercher l'organisation des principaux organes et institutions de l'union européenne	E1 : Effectuer une recherche sur les institutions-clefs de l'Union européenne		
	E2 : Effectuer une recherche sur les institutions-clefs de l'Union européenne		
	E3 : Compléter une carte géographique		
A2 : Rechercher la mission de 3 autres institutions européennes	E1 : Retrouver la mission des institutions européennes		
Exercices supplémentaires :			